



### **Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualités de gouvernance :**

Au titre de la démarche générale de prise en compte des critères ESG et bien que sensibilisé, Amalthee Gestion ne prend pas en compte à ce jour les critères environnementaux, sociaux et la qualité de la gouvernance (ESG) dans le processus de gestion des fonds puisque la prise en compte des critères ESG peut perturber la gestion et donc empêcher la pratique de la philosophie de gestion long terme.

Amalthee Gestion se réserve la possibilité de modifier cette position et d'opter ultérieurement pour un engagement en faveur du respect de ces critères. Amalthee Gestion informera les investisseurs et prospects par le biais du site internet <http://amaltheegestion.com/index.php> de toute modification de son processus de gestion visant à prendre en compte les critères ESG.

Le fonds dont Amalthee Gestion assure la gestion financière ne prend pas en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement.